



Fiche de données de sécurité

page: 1/13

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

SECTION 1: Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : **CURATIM IC4**

Identifiant Unique de Formulation (UFI) : 7120-G081-600X-XXG3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit de protection du bois

Utilisation appropriée: produit de protection du bois, pour les utilisateurs professionnels

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

SODIF France
Zone Artisanale Collagnon
26770 St Pantaleon Les Vignes
France

Téléphone: (+33) 04 75 27 49 00

adresse E-Mail: contact@sodif-france.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Eye Dam./Irrit. 1 ; H318

Skin Sens. 1 ; H317

Aquatic Chronic 1; H410

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, se référer au texte intégral dans la section 16.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP] et ses adaptations

Pictogrammes:



Mention d'avertissement:
Danger

Mention de Danger:

H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P261 Ne pas respirer les vapeurs.
P272 Les vêtements de travail contaminé ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence (Intervention):

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
P321 Traitement spécifique (voir sur l'étiquette)
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405 Garder sous clef.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501 Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP] et ses adaptations

EUH208 : contient de la perméthrine et du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut provoquer une réaction allergique.

Composant(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: Perméthrine, Alcool éthoxylé (C9-C11)

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

SECTION 3: Composition / Information sur les composants

3.1. Substances

Non concerné

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Produit de traitement du bois, liquide, à base de : Perméthrine

Composants dangereux (GHS)

Conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

Perméthrine (technique)

Teneur (m/m): 6,493 %

Numéro CAS: 52645-53-1

Numéro-CE: 258-067-9

Numéro INDEX: 613-058-00-2

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Sens. 1

Aquatic Acute 1

Aquatic Chronic 1

H332, H302, H317, H400, H410

Alcool éthoxylé (C9-C11)

Teneur (m/m): $\geq 30\%$ - $\leq 50\%$

Eye Dam./Irrit. 1

H318

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral dans la section 16.

SECTION 4: Premiers Secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: irritation cutanée, irritation des yeux, symptômes allergiques

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

mousse, eau pulvérisée, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:
jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote, fumées, noir de carbone, gaz/vapeurs corrosifs

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols/brouillards de pulvérisation. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en œuvre des produits chimiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Éviter la pénétration dans le sol, les eaux superficielles et les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités:

Recueillir avec une matière absorbante inerte (ex : sable, terre, etc.). Éliminer le matériel contaminé selon les prescriptions en vigueur.

Pour de grandes quantités:

Pomper le produit.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent en sections 8 et 13.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones d'application. Se reporter à la Section 8 pour en savoir plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:
Pas de mesures particulières nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD)

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger de l'action directe des rayons de soleil. Stocker à l'abri du gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés dans la section 1, l'avis mentionné dans cette section 7 doit être respecté.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques
Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées
Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés
Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC
Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle
Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Filtre combiné pour gaz/vapeurs de composés organiques, inorganiques acides et basiques (p.ex. EN 14387 type ABEK).

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en œuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect physique :**

État physique:

Liquide fluide

Couleur:

Jaune pâle

Odeur:

Faible odeur caractéristique

Seuil olfactif:

Pas pertinent *

Volatilité :

Température d'ébullition:

≥ 100 °C (à pression atmosphérique)

Pression de vapeur (20°C) :

Pas pertinent *

Pression de vapeur (50°C) :

Pas pertinent *

Taux d'évaporation (20°C) :

Pas pertinent *

Caractéristiques du produit :

Densité relative (20°C) :

Environ 1,0 g/cm³

Viscosité dynamique (20°C) :

Pas pertinent *

Viscosité cinématique (20°C) :

Pas pertinent *

Viscosité cinématique (40°C) :

Pas pertinent *

Concentration :

Pas pertinent *

pH (25°C):

Environ 7

Densité de vapeur (20°C) :

Pas pertinent *

Coefficient de partage n-octanol/eau :

Pas pertinent *

Solubilité dans l'eau à 20°C :

Soluble

Propriété de solubilité :

Miscible dans l'eau en toutes proportions.

Température de décomposition :

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

* Non applicable en raison de la nature du produit / non déterminant pour les propriétés de danger du produit

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

Point de fusion / point de décongélation : Pas pertinent *

Inflammabilité :

Point éclair : Environ 80°C

Inflammabilité (solide, gaz): Pas pertinent *

Température d'auto-ignition : Pas pertinent *

Limite d'inflammabilité inférieure : Pas pertinent *

Limite d'inflammabilité supérieure : Pas pertinent *

Caractéristiques des particules :

Diamètre équivalent médian : Non concerné

9.2. Autres informations

Propriétés explosives : Aucune propriété explosive

Propriétés comburantes : Pas pertinent *

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux : Pas pertinent *

Chaleur de combustion : Pas pertinent *

Aérosols-% total suivant (en masse) de composants inflammables : Pas pertinent *

Autres caractéristiques de sécurité :

Tension superficielle à 20°C: Pas pertinent *

Indice de réfraction: Pas pertinent *

* Non applicable en raison de la nature du produit / non déterminant pour les propriétés de danger du produit

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

Oxydants puissants, agent réducteur puissant

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger définies dans le règlement (CE) n°1272/2008

Toxicité aiguë

Données expérimentales/calculées:

Alcool C9-C11	DL50 rat (par voie orale): 2.000 mg/kg DL 50 par voie cutanée : 2000 mg/kg
Perméthrine	DL 50 rat par voie orale : 383 mg/kg DL 50 rat par voie cutanée : 1750 mg/kg

Principaux symptômes/ voies d'exposition

Contact avec la peau : possibilité d'irritation ou rougeur sur la partie contaminée

Contact avec les yeux : risque d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

Ingestion : Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge

Inhalation : Risque d'irritation de la gorge avec sensation d'avoir la poitrine oppressée. L'exposition peut entraîner une toux ou des problèmes respiratoires.

Effets différés/ immédiats : Risque d'effets immédiats suite à exposition court-terme

Irritation

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau (lapin): non irritant

Lésion oculaire grave/irritation (lapin): Risque de lésions oculaires graves

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène: données non disponibles

Cancérogénicité

Évaluation du caractère cancérogène:

n'est pas considéré comme cancérogène (sur la base de la composition).

Toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: données non disponibles

Toxicité pour le développement

Évaluation du caractère tératogène: données non disponibles

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Évaluation de la toxicité après administration répétée: données non disponibles

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

11.2. Information sur d'autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité vis-à-vis des poissons:
CL50 (96 h) < 1 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):
Difficilement biodégradable (selon critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:
L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:
Adsorption sur les sols: Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides. La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.7. Autres effets néfastes

Le produit ne contient aucune substance listée dans l'Annexe I du Règlement (CE) n°2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Le produit ne doit pénétrer ni dans les eaux, ni dans les égouts, ni dans les stations d'épuration. Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

Emballage non nettoyé:

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

SECTION 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PERMÉTHRINE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PERMÉTHRINE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucune connue

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies:	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PERMÉTHRINE)
Classe(s) de danger pour le transport:	9, EHSM
Groupe d'emballage:	III
Dangers pour l'environnement:	Oui
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Aucune connue
Transport par voie navigable en bateau citerne:	Non évalué

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0

Produit: **CURATIM IC 4**

Transport maritime

IMDG

Numéro ONU: UN 3082
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PERMÉTHRINE)
 Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHS
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: Oui
 Polluant marin: OUI
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune connue

Sea transport

IMDG

UN number: UN 3082
 UN proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PERMETHRIN)
 Transport hazard class(es): 9, EHS
 Packing group: III
 Environmental hazards: yes
 Marine pollutant: YES
 Special precautions for user: None known

Transport aérien

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 3082
 Nom d'expédition des Nations unies: MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (contient PERMÉTHRINE)
 Classe(s) de danger pour le transport: 9, EHS
 Groupe d'emballage: III
 Dangers pour l'environnement: oui
 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucune connue

Air transport

IATA/ICAO

UN number: UN 3082
 UN proper shipping name: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains PERMETHRIN)
 Transport hazard class(es): 9, EHS
 Packing group: III
 Environmental hazards: yes
 Special precautions for user: None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL73/78 and the IBC Code

Règlement: Non évalué
Expédition approuvée: Non évalué
Nom de la pollution: Non évalué
Catégorie de la pollution: Non évalué
Type de navire: Non évalué

Regulation: Not evaluated
Shipment approved: Not evaluated
Pollution name: Not evaluated
Pollution category: Not evaluated
Ship Type: Not evaluated

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique(s) de la nomenclature ICPE (France): 1436, 4510.

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

Règlement (UE) n° 528/2012 sur les produits biocides.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique (CSA) non exigée.

SECTION 16: Autres informations

En complément des informations figurant dans la fiche de données de sécurité, veuillez consulter la fiche technique.

Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.
Date d'émission : 23.11.2023 Date de révision : 23.11.2023 Version : 1.0
Produit: **CURATIM IC 4**

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés dans les sections 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Skin Sens.	sensibilisation de la peau
Aquatic Acute	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	Danger pour le milieu aquatique - chronique
H332	Nocif par inhalation.
H302	Nocif en cas d'ingestion
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Abréviations et acronymes:

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA: Association internationale du transport aérien
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale
DCO: Demande chimique en oxygène
DBO5: Demande biologique en oxygène après 5 jours
FBC: Facteur de bioconcentration
DL50: Dose létale 50
CL50: Concentration létale 50
CE50: Concentration effective 50
Log Pow: Coefficient de partage octanol/eau
UFI: identifiant unique de formulation
IARC: Centre international de recherche sur le cancer

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Les données ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit. Ni les spécifications du produit, ni les domaines d'application du produit ne peuvent être déduits des données figurant dans cette fiche de données de sécurité. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits d'exclusivité et toutes les lois existantes sont observés.